



VIROX 5 (CAN)

HMIS		NFPA	Protection individuelle
Santé	3	3	
Inflammabilité	0	0	
Danger physique / Instabilité	0	0	

Numéro de révision: 4

Date de révision: 2012-03-14

1. PRODUCT AND COMPANY IDENTIFICATION

Nom du produit: VIROX 5 (CAN)

Code MSDS: MS0300104

Code du produit: 2963741, 53801

Utilisation recommandée: Nettoyeur désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation .

Producteur, importateur, fournisseur:

Siège social aux États-Unis

Diversey, Inc.

8310 16th St.

Sturtevant, Wisconsin 53177-1964

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour les fiches signalétiques :

www.diversey.com

Siège social au Canada

Diversey - Canada

2401 Bristol Circle

Oakville, Ontario L6H 6P1

Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

Danger. CORROSIF POUR LES YEUX . Cause des brûlures aux yeux. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LA PEAU . NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Principales voies entree:

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.

Contact avec les yeux:

corrosif. Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Contact avec la peau:

Peut irriter modérément la peau.

Inhalation:

Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion:

corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Acide phosphorique	7664-38-2	0 - 10%	1530	2730 mg/kg	>850 mg/m ³ (1 h)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0 - 10%	801	2000 mg/kg	2 mg/L (4 h)

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux:

Se rincer les yeux immédiatement à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes en tenant la paupière pour garder l'oeil ouvert. Consulter un médecin immédiatement .

Contact avec la peau:

Rincer immédiatement à grande eau. Laver à fond avec de l'eau et savonneuse après manipulation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin .

Inhalation:

En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion:

En cas d'ingestion, se rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Donner à boire une tasse d'eau ou de lait. ENSUITE, CONSULTEZ IMMEDIATEMENT UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Avis aux médecins:

La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique . Il pourrait être nécessaire de prendre des mesures contre le traumatisme circulatoire, la dépression du système respiratoire et les convulsions.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Ce produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié .
Dangers spécifiques: La décomposition du produit libère de l'oxygène, ce qui peut intensifier le feu.
Risques Inhabituels Comburant . Decomposition releases oxygen, which may intensify fire .
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Utiliser un équipement de protection individuelle
Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avalier . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . Mélanger seulement avec de l'eau . NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'AMMONIAQUE, DES JAVELLISANTS OU D'AUTRES PRODUITS DE CHLORATION . Peut réagir et émettre du chlore gazeux . POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Stockage: Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique: Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée

Protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques .

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques

Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié . Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composant(s)	CAS #	ACGIH	Osha pel:8 hr.twa par (mg/m ³):	Mexico
Acide phosphorique	7664-38-2	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)	1 mg/m ³ (TWA)	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA)	2 ppm (STEL) 3 mg/m ³ (STEL) 1 ppm (TWA) 1.5 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: liquide

Aspect: liquide Solution aqueuse

Densité: 1.069

Densité gazeuse: Pas d'information disponible

Masse volumique apparente: Pas d'information disponible

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible

Couleur: Turbidité Transparent **primaire** Incolore

Odeur: **primaire** Caractéristique

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Température de décomposition: indéterminé
Solubilité: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible
phosphore élémental : 1.83 % by wt.
pH: 0.7
Limites d'explosivité: supérieure: indéterminé **inférieure:** indéterminé

Point/intervalle de fusion: indéterminé
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible
Densité: 8.92 lbs/gal 1.07 Kg/L
Point d'éclair: > 200 °F > 93.4 °C
Viscosité: Pas d'information disponible
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0 % *
pH de la solution diluée 1.8 @ 1:16

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Produits de décomposition dangereux: l'oxygène.
Matières à éviter: Ammoniac. bases. agents réducteurs. Ne pas mélanger avec des produits chlorés .
Conditions à éviter: Ne pas congeler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë CORROSIF POUR LES YEUX . Oral(e) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. Cutanée
Information sur les composants: Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .
Voir la Section 3
Toxicité chronique: Aucun à notre connaissance
Effets spécifiques
effets cancérogènes: Aucun à notre connaissance
effets mutagènes: Aucun à notre connaissance
Toxicité pour la reproduction: Aucun à notre connaissance
Effets sur l'organe-cible: Aucun à notre connaissance

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés:
LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversy sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition

Description du connaissance DISINFECTANTS

IMDG Bill of Lading Description: Same as DOT above.

15. REGULATORY INFORMATION

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL).

Canada

Catégories de risque du SIMDUT : Exemptés

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par:

NAPRAC

Conseils supplémentaires:

• Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.